

Maison connectée : la nouvelle arme des violences conjugales ?

Podcast écrit et lu par Adèle Ndjaki

[Générique d'intro, une musique énergique et vitaminée.]

La maison connectée au service des violences domestiques, c'est l'actu de la semaine dans Vitamine Tech.

[Fin du générique.]

Les nouvelles technologies ont révolutionné de multiples secteurs et celui du logis en fait résolument partie. Aujourd'hui, les appareils domestiques peuvent être connectés directement à nos smartphones, nous donnant la possibilité de toujours garder un œil sur notre domicile, même lorsque l'on est en vacances. Toutefois, si la domotique offre de nombreux avantages, elle peut aussi être utilisée comme une arme contre vous. Dans cet épisode de Vitamine Tech, on ne va pas parler d'assistants domestiques qui vous espionnent pour le compte d'Amazon, ni de Roomba qui vous prennent en photo à votre insu, mais d'un phénomène bien plus inquiétant qui se déroule au cœur de nombreux foyers.

[Une musique électronique calme.]

Si elle faisait grincer beaucoup de dents par le passé, de nos jours, la smart home, ou maison intelligente, est presque devenue banale dans nos sociétés. La possibilité de contrôler les appareils domestiques à distance séduirait de plus en plus de Français, qui se tourneraient vers ce type de technologie pour sécuriser leurs biens, gagner du temps et surtout pour générer des économies d'énergie. Aujourd'hui, 17% des ménages en France seraient ainsi équipés d'objets connectés. Mais cette évolution technologique ne représente pas une aubaine pour tout le monde. Car qui dit maison, dit foyer, vie privée, ménage, famille ou couple. Des mots qui devraient être synonyme de bonheur et de sécurité pour tous et pour toutes, mais nul besoin de préciser que la réalité est parfois bien plus sombre que cela. Le nombre de violences conjugales enregistrées par les services de police et de gendarmerie a en effet quasiment doublé en France depuis 2016. En 2021, les autorités ont répertorié 208 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou leur ex-partenaire. Et selon plusieurs études, les premières victimes de violences conjugales seraient encore et toujours les femmes. En 2021, 88% des personnes accusées de violence conjugale auraient été des hommes et selon l'Institut national de santé publique du Québec, jusqu'à 78 % des victimes de violence conjugale auraient subi une forme de cyberviolence. Or, malheureusement, la gente féminine serait moins compétente dans le domaine du

numérique que le son les hommes, d'après le tableau de bord de la Commission européenne. Pourquoi est-ce important lorsque l'on parle de violences conjugales ? Tout simplement parce qu'un conjoint pourrait prendre le contrôle des appareils électroniques de sa compagne pour l'espionner ou la harceler, sans que celle-ci le sache. Et non, ce n'est pas seulement une théorie mais bien un constat qui se généralise dans plusieurs pays. La *smart home* permet à toute personne ayant accès à Internet et à une appli dédiée de contrôler l'ensemble des objets électroniques d'un logement, que ce contrôle lui ai été donné en pleine connaissance de la victime, ou non. Un contexte où se mêlent pouvoir et contrôle et face auquel les autorités sont pour le moment totalement impuissantes. Car malgré l'adoption à vitesse grand V des technologies intelligentes, l'assurance qu'elles sont sûres et adaptées à leur usage n'a pas suivi le même rythme.

[Virgule sonore, une cassette que l'on accélère puis rembobine.] [Une musique de hip-hop expérimental calme.]

Se dire qu'une personne proche peut nous faire vivre un enfer avec nos propres affaires peut vite devenir angoissant, surtout quand on sait que les appareils connectés sont réputés faciles à pirater. Jusqu'à récemment, il n'existait aucune obligation légale de sécurisation des produits de domotique ; seuls des tests de sécurité liés à des problèmes tels que les incendies d'origine électrique étaient obligatoires. Et d'après une étude réalisée en 2022 par Which?, certains appareils intelligents courants ne recevraient plus de mises à jour de sécurité de la part de leurs fabricants, ce qui les rendrait d'autant plus faciles à hacker. Une situation que l'Union européenne veut combattre, en se dotant d'une législation sur la cybersécurité des appareils connectés. Si le Cyber Resilience Act est adopté, les fabricants seront tenus de respecter un certain nombre de normes de sécurité lors de la conception de leurs produits. C'est une première étape qui responsabilise les entreprises mais qui laisse pour l'instant un vide juridique en cas de harcèlement avéré via des appareils électroniques. À ce jour, aucun texte de loi ne statue sur la marche à suivre dans l'éventualité où un harceleur prendrait le contrôle d'appareils électroménagers afin de nuire à une personne physique. Face au manque de prise de position des autorités sur le sujet, plusieurs organisations de lutte contre les violences conjugales sont en train de se former, comme la National Network to End Domestic Violence, aux États-Unis en attendant que la loi soit mise à jour. Cependant, il faudra apprendre à faire preuve de vigilance. Gardez le contrôle sur vos objets connectés, assurez-vous de leur sécurité et évitez de les conserver dans des pièces où ils pourraient enregistrer des propos ou des situations que vous souhaitez garder privés. Ne confiez pas trop vite vos données personnelles aux personnes qui partagent votre vie et en cas de doute, réinitialisez vos mots de passe et appareils pour reprendre la main sur la connexion. Attention toutefois, si s'isoler et entièrement se déconnecter de tous ses appareils connectés pour ne plus subir le harcèlement peut être tentant, ce n'est pas forcément la bonne solution à adopter. Veillez à garder un contact avec le monde extérieur pour pouvoir demander de l'aide. Si vous subissez des violences conjugales, contactez sans attendre le 3919, le numéro gratuit à l'écoute des femmes victimes de violences, ou SOS victimes, au 11 60 06, qui est pour sa part ouvert à toutes les personnes sans distinction de genre. En cas d'urgence, contactez la police au 17, le Samu au 15, ou le 114 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, ou dysphasiques. Si vous n'êtes pas certaine ou certain de la situation dans laquelle vous vous trouvez, n'hésitez pas à consulter le violentomètre mis à disposition en ligne et dans plusieurs établissements en France, qui vous fournira un guide de lecture de la situation dans laquelle vous pouvez vous trouver.

Dans tous les cas, n'oubliez pas qu'aucune violence ne doit être jugée normale, et que des solutions sont à votre disposition pour vous protéger.

[Virgule sonore, un grésillement électronique.]

C'est tout pour cet épisode de Vitamine Tech. Pour ne pas manquer nos futurs épisodes, pensez à vous abonner dès à présent à ce podcast et si vous le pouvez, laissez-nous une note et un commentaire. Cette semaine, je vous invite à découvrir notre dernier épisode d'INFRA, dans lequel Emma Hollen décortique la science du bruit blanc, le son qui obsède internet. Pour le reste, je vous souhaite une excellente journée ou une très bonne soirée, et je vous dis à la semaine prochaine, dans Vitamine Tech.

[Un glitch électronique ferme l'épisode.]